

Procès Verbal du Conseil d'Ecole EIFA du 10 novembre 2015

Représentants des Parents Elus présents:

Mme Dévé-Leyre, Mme Maisant, Mme Pierre, Mme Breynaert, M. Llabres, M. Delorme.

Représentants du personnel présents:

Mme Laura Aichroth, Mme Vanessa Garcelon, M. Sebastian Moppel, M. Mathieu Nioche, Mme Bonita Regan, Mme Aurelie Ricard, Mme Fanny Cousin Schwab, Mme Frances Redding, Mme Marlene Fossey, Mme Amelie Rolle, Mme Camilla Smitham, M. Romain Keltz, M. Stephane Kuhn, M. Anh Tuan Duong Van, Mme Delphine Homand, Mme Rachel Lawlor, Mme Inene Jassi, Mme Flore Ducruy, Mme Nathalie Slimi, Mme Carole White, Mme Fella Benabdallah. Mme Carole Chartier, Mme Isabelle Faulkner, Mme Sabine Dehon.

Sont excusés: Mathilde Crimee, Czarek Trzcinski, Kamile Lukosiunaite, Toma Vaiciunaite, Elisa Tran Duc, Renata Tamosiunaite.

L'inspecteur de L'Education Nationale : M. Houyel est excusé

Le Chargé de Coopération et d'Action Culturelle (COCAC) adjoint, représentant du Service de Cooperation et d'Action Culturelle (SCAC) : est excusé

Présidente: Mme Polin

Secrétaire de séance: Mme Panhelleux.

Mme Polin ouvre la séance à 17h05.

1. Accueil et présentation des parents élus.

- M. Llabres, M. Delorme, Mme Pierre, Mme Breynaert, Mme Maisant, Mme Dévé – Leyre : nouveaux parents élus pour cette année scolaire 2015-2106.
- La secrétaire de séance est Mme Gaël Panhelleux. Pour le rapport, Mme Panhelleux le rédige, l'envoie en Pdf aux parents représentants. Si les parents représentants ont des remarques, des notations, ils les envoient à Mme Panhelleux, Mme Polin en copie. Suite à ces remarques, des modifications peuvent être apportées. Une fois le rapport validé, il sera affiché sur le panneau d'entrée des deux sites car il doit être accessible à tous les parents. Les parents représentants pourront l'envoyer aux parents de l'école qui ont accepté de communiquer leur adresse courriel. Ne pas oublier de mettre en copie cachée les adresses des parents. Le rapport sera ensuite publié sur le site de l'école.

2. Présentation du rôle du conseil d'école

Composition du Conseil d'Ecole

En sont membres:

- le directeur de l'école, qui en est également le président,
- les maîtres de chaque classe de l'école,
- les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions,
- les représentants des parents d'élèves élus
- les deux directrices générales
- l'inspecteur de l'Éducation nationale
- le COCAC adjoint, représentant du SCAC

Attributions du conseil d'école

Le conseil d'école:

- vote le règlement intérieur de l'école,
- donne son avis sur l'organisation d'une garderie des enfants dans les locaux de l'école en dehors des heures d'activité scolaire,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- est associé à l'élaboration du projet d'école : il donne à ce titre toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions touchant la vie de l'école, notamment l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'intégration des enfants handicapés, les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, l'hygiène scolaire et statue sur proposition de l'équipe pédagogique en ce qui concerne la partie pédagogique du projet.
En fonction de ces éléments, il adopte le projet d'école.
- Au sein du conseil d'école, une information est donnée en ce qui concerne:
 - l'organisation des aides spécialisées,
 - les critères de choix des manuels scolaires ou de matériels divers.
- Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités de ses délibérations.

Fonctionnement du conseil d'école

- Le directeur arrête l'ordre du jour selon les propositions qui lui sont adressées par les membres du conseil. Il adresse les convocations et l'ordre du jour au moins huit jours.
- avant la date de chaque réunion. L'inspecteur de l'Éducation nationale et suppléants sont informés de la tenue du conseil.
- Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours qui suivent la proclamation des résultats aux élections des représentants des parents d'élèves.

3. Bilan de la rentrée scolaire – effectifs, classes.

A la rentrée 2013, 5 septembre 2013, l'école comptait 134 élèves inscrits de la PS au CM2 et répartis de la manière suivante :

A la rentrée 2014, 4 septembre 2014, l'école comptait 160 élèves inscrits de la PS au CM2 et répartis de la manière suivante :

A la rentrée 2015, 3 septembre 2015, l'école compte 164 élèves inscrits de la PS au CM2, répartis de la manière suivante

Classes	Nombre d'élèves
Petite section	21
Moyenne section A	11
Moyenne section B	11
Grande section	22
CP	17
CP/CE1	10
CE1	17
CE2 A	10
CE2B	11
CM1	10
CM2 A	13
CM2 B	11
Total	164

Le dédoublement des classes était prévu suite aux inscriptions des élèves aux mois de février et de mars 2015. Les classes devaient comprendre entre 16 et 20 élèves en moyenne. Cependant, l'arrivée d'une école qui n'était pas inscrite dans le plan école a modifié les prévisions. 22 élèves sont partis de l'EIFA pour aller dans cette nouvelle école et les parents ont annoncé ce changement au mois de mai/juin, une fois le recrutement effectué et les contrats signés pour la rentrée 2015 par les enseignants nouvellement employés.

La campagne d'inscription de l'école commencera au mois de janvier 2016. Le nombre de classes, dédoublement ou pas de dédoublement, pour la rentrée 2016, sera défini en fonction des inscriptions.

4. Règlement intérieur

Le règlement Intérieur est voté à l'unanimité. Si les parents ont des points sur lesquels ils pensent que l'école doit insister ou modifier, merci d'y réfléchir pour le second conseil d'école afin que des modifications ou idées puissent y être intégrées lors du troisième conseil d'école. Le règlement intérieur pourra ainsi être voté pour la rentrée 2016.

5. Mise en place des activités pédagogiques complémentaires (APC), des cours d'anglais, de l'aide aux besoins spécifiques.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Pour rappel les APC existent pour des difficultés ponctuelles. Chaque enseignant effectue un diagnostic dans sa classe, met en place une APC pour un groupe avec des objectifs et un temps définis. Une autorisation est envoyée aux parents qui ont le droit de dire oui ou le droit de dire non. Sur cette autorisation est mentionnée l'APC, la date, les jours concernés. Quand un élève ne peut pas se présenter à une APC, alors que les parents ont signé, l'école demande aux parents de contacter l'enseignant afin qu'il soit averti. Les parents doivent être vigilants sur les dates car c'est un engagement, la présence des élèves est indispensable. Le nombre de séances varie en fonction des besoins des enfants.

Les enseignants rencontreront les parents des élèves concernés à la fin de l'APC.

Cours d'anglais pour les primo-arrivants et soutien en langue anglaise :

Mme Marlène Fossey est la personne en charge de ces cours. Ils sont mis en place à partir du CE1. Les groupes sont effectués en fonction des remarques des enseignants des classes, des observations et

analyses qui en découlent. Ces groupes n'ont pas pour objectif de demeurer les mêmes durant toute l'année mais bien d'évoluer en fonction des besoins des élèves.

Les besoins spécifiques :

Mme Catherine Faure intervient dans les classes pour apporter un regard extérieur, des éléments de réponse, de l'aide aux enseignants dans la construction du parcours de l'élève à besoins spécifiques.

Mme Polin souhaite féliciter les enseignants pour la prise en charge sérieuse des élèves.

6. La réforme à la rentrée 2015

La rentrée scolaire 2015 est effectivement marqué par trois objectifs :

a) La réforme maternelle :

Les nouveaux programmes de l'école maternelle sont mis en place dès la rentrée 2015. La maternelle est maintenant un cycle unique, le cycle 1. 5 domaines d'apprentissage sont définis.

Avec ces nouveaux programmes est aussi demandée une évolution dans la prise en compte de l'élève et son évaluation à l'école maternelle. Des recommandations sont effectuées sur la progressivité des apprentissages dans certains domaines mais de manière générale l'enseignant prépare sa progression, ses objectifs sur les trois années en visant les compétences à atteindre à la fin de la GS.

L'école a décidé de mettre en place le carnet de suivi des apprentissages pour les trois années scolaires de l'école maternelle (petite section (PS), moyenne section (MS) et grande section (GS)). Les enseignantes de l'école maternelle travaillent sur son élaboration. L'objectif est de répertorier les compétences spécifiques à atteindre durant tout le cursus de l'école maternelle afin de valider les compétences à la fin de la grande section. Il n'y aura plus de distinction dans le carnet de progressivité des apprentissages entre les compétences à atteindre en fin de PS, de MS et de GS. Les compétences seront validées en fonction de l'élève, avec l'élève et l'enseignant au cours de son parcours scolaire en maternelle. Ce seront des pictogrammes qui représenteront les compétences afin que l'élève comprenne bien qu'il est concerné, qu'il est au centre des apprentissages et qu'il puisse comprendre ce qui est écrit.

L'école espère le mettre en place pour la PS pour le second trimestre. A la rentrée 2016-2017, les classes de de MS et GS le structureront également. En attendant, des bulletins scolaires dans lesquels les enseignants écrivent des commentaires seront mis en place pour la petite section.

Pour les MS et GS, les bulletins scolaires par compétences existeront encore pour cette année académique mais disparaîtront à la rentrée 2016.

Le carnet de suivi des apprentissages sera expliqué aux parents en temps voulu.

b) Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) : l'objectif est d'assurer une continuité dans les projets artistiques et culturels menés dans le cadre de l'école. Le PEAC doit s'inscrire dans le temps. Par exemple, l'école a déjà commencé avec le projet Rubens. Ce projet pourra être repris par l'actuelle classe de CM1 en CM2 et sera dans la continuité et progressivité de ce qui a été déjà effectué.

c) Enseignement moral et civique : accent mis par le Ministère de l'Education Nationale français. L'objectif est d'amener l'élève à comprendre, à être responsable de ces actes en l'informant par exemple sur les religions. Apprendre à connaître les différences, ne pas avoir peur de ce qui peut être différent, l'éduquer pour qu'il soit responsable des décisions qu'il prendra dans sa vie est un objectif prioritaire des instructions officielles du Ministère français dès cette rentrée 2015.

7. Projet d'école – diagnostic des classes, objectifs et actions

Le projet d'école est en cours d'écriture.

L'école a maintenant des indicateurs d'entrée, de scolarité (vie scolaire, performance scolaire) et de sortie (orientation scolaire). Les enseignants ont effectué le diagnostic de l'école – constats, objectifs, actions. Les axes vont être définis lors du prochain conseil des maîtres. Au second trimestre le projet d'école vous sera présenté.

Le lien école- collège existe de deux manières au sein de notre école

1. la réunion commune avec le CFBL pour la rentrée en 6^{ème} et avec Wembley auront lieu durant l'année scolaire. Les transferts, au nombre de 20 maximum, sont possibles vers le CFBL et Wembley en fin de CM2.
2. des conseils école-collège sont mis en place pour des projets communs avec les classes de CM1/CM2 et 6^{ème} au sein de l'EIFA.

Bilans des classes et actions qui seront mises en place au cours de cette année scolaire :

- a) Les actions communes à toute l'école
- b)

Actions mises en place par les parents

Halloween – octobre 2015, Chinese New year – février 2016, International day – juin 2016

Les parents sont les bienvenus pour intervenir dans les classes en fonction de leurs différentes compétences. S'ils ont le souhait de partager une compétence spécifique avec un niveau de classe, il faut que la personne contacter l'enseignant de la classe pour voir si cela s'inscrit dans le programme, si oui comment et dans quel projet.

Actions mises en place par les enseignants

South Ken Kids festival – Institut français du 16 au 22 novembre 2015

Téléthon/Jeans for Genes – 11 et 12 décembre 2015

Semaine de la Presse – du 21 au 26 mars 2016

Sport day : 25 juin

La course contre la faim

Parcours santé – *semaine des sciences* : la date n'est pas encore déterminée car le projet doit être finalisé.

Parcours numérique pour les CP et CE1: M. Keltz va montrer aux élèves comment utiliser les ipads avec les nouveaux outils disponibles. Les parents sont les bienvenus pour intervenir dans les classes en fonction de leurs différentes compétences. Par la suite ce projet pourrait être proposé aux autres classes.

b) Ecole maternelle : réforme, cycle unique 1

Le bilan des PS est positif, la réunion de présentation qui a eu lieu en juin avec les futurs élèves a été très bénéfique.

Les classes de MS avec de petits effectifs sont très confortables, avoir remplacé la piscine par jungle gym est une réussite dans le cadre de la motricité des enfants.

Les **actions** qui seront mises en place pour l'année scolaire 2015/2016

- travail autour de la responsabilité, respect des autres, autonomie : un livre de conduite, création d'une mascotte
- Petite section : visiter une ferme

➤ Moyenne section : une visite du parc « Richmond Park »

- Moyenne section : créer un livre « Dear Santa » - (livre imprimé)
- Moyenne section : élevage de chenilles/papillons
- Moyenne et grande sections : Wallace collection
- Grande section : correspondance scolaire avec une classe de CP a Riga, Lettonie.
- Grande section : projet avec les CE2. Dictée a l'adulte. (livre imprimé)
- Grande section : élevage de poussins

c) Cycle II : CP/CE1 – projets communs

- exposés - pratique du théâtre : lier à la prise de confiance et la production orale
- concours cinécourt – langue orale et langue écrite, pratique du cinéma, filmer, etc.

- carnet de sciences – utilisation de l'Ipad regroupe les 5 domaines de compétences, projet transversal`

d) Cycle III : CE2/CM1/CM2

Le bilan des CE2 est positif, le travail effectué est le même dans les 2 classes. Les élèves possèdent une grande culture générale ce qui va permettre d'aller au delà du programme en histoire, géographie et sciences. Il faut encore développer le vocabulaire en français, en anglais et au niveau de la lecture.

CE2 :

- Projet de correspondance avec une école à Rabat (en français)
- Projet pédagogique (en français) avec la classe de GS : écrire une histoire en commun les CE2 commenceront l'histoire et les GS les termineront.
- Science Museum (visite autour des astronautes et l'espace)
- Natural History Museum (atelier sur les volcans et séismes)
- Participation à la Royal Mail Young writer Competition
- Journée sur le marketing
- British Museum (atelier sur les Romains en Grande-Bretagne)
- Visite de Windsor Castle (ateliers sur les châteaux et seigneurs)

Multiplier en classe les occasions de pratiquer la lecture quotidiennement

→ avec l'enseignante ou un intervenant (Sebastian Moppel, Mathilde Crimée, Marlène Fossey)

CM1 :

Bilan des CM1: les élèves sont studieux et motivés.

- Projet Les Incorruptibles (création de jeux à destination des CE2 autour des livres travaillés)
- Projet laïcité
- Sciences Museum
- Sortie à la station d'épuration
- Capsules vidéo pédagogiques (conception)
- « Ciné court » en anglais
- Utilisation de Mathletics.

CM2 :

Bilan des CM2: la classe est soudée. En français les élèves ont besoin de renforcement surtout en grammaire et en résolution de problème.

- Projets (correspondance, rédaction d'un recueil de nouvelles).
- Projet laïcité
- Maths challenge
- Manipulation des outils (dictionnaires, iPads, tool kit) au quotidien
- Tutorat des élèves en langues
- Candidature au Parlement Européens des enfants et avons été sélectionnés pour écrire un texte de loi sur le climat et représenter l'Europe du nord.
- Sorties : *Sciences Museum, NHM, Greenwich Observatory*
- Leçon de sciences de type *main à la pâte* (expériences, investigations)

CM1/CM2

- L'imagier des mots
- Projet Rubens
- Semaine des Mathématiques : Concours Kangourou, se situer par rapport à d'autres élèves, la gymnastique des nombres

8. Réunions parents/enseignants en décembre

Elles auront lieu le mardi 15 décembre et le mercredi 16 décembre de 14h00 à 17h00. Les enfants durant ces deux jours mangeront à l'école et sortiront à 12h30.

L'inscription pour les RV avec les enseignants aura lieu début décembre via un lien doodle qui sera envoyé aux parents.

9. La restauration scolaire :

Mme Faulkner a présenté des photos prises dans les cuisines d'Alistair and Hugo, il est possible de constater que la préparation des assiettes est d'une grande hygiène et d'une grande propreté. La préparation des portions individuelles se fait en quelques minutes. La révision des menus se fait en fonction de nos idées. Il ne faut pas hésiter à donner vos suggestions.

Certains élèves de CE2 se plaignent de trop petites quantités, Mme Dehon nous rappelle que les enfants peuvent demander aux dames de la cantine, une assiette supplémentaire. On recommande aux enfants d'essayer de tout manger avant d'en demander à nouveau.

10. Le plan d'évacuation :

L'évacuation au 36 Portland Place avec 6 étages a pris 2:59 minutes

L'évacuation au 126 Harley Street avec 3 étages a pris 1:38 minutes

L'école procèdera à deux évacuations durant l'année scolaire avec plusieurs issues de secours dont l'Ambassade de Pologne.

11. Questions diverses

Mme Polin tient à remercier les parents élus pour avoir respecté les délais pour les questions diverses ainsi que pour la pertinence des questions remontées.

1. Information sur l'avancement du projet *Duchess Street*.

L'école va communiquer sur le suivi des travaux en cours. Le planning a été obtenu en octobre, les travaux ont commencé en novembre pour une durée de 16 semaines. L'école prévoit un déménagement en avril.

Une réunion sera organisée, le 11 janvier avec les parents de CM1, CM2 et collège pour faire un bilan du premier trimestre, avancement des travaux à *Duchess Street*, frais de scolarité et projets pédagogiques pour les trimestres à venir.

2. Pourrait-on envisager d'ouvrir la bibliothèque après les cours afin que les enfants puissent lire sur place?

L'école doit y réfléchir car ce n'est pas seulement une question de ressources humaines (qui sont déjà mises en place et organisées) mais aussi de responsabilité (car ce ne serait pas un club). L'école va y réfléchir.

3. Communications aux parents pour faire face aux problèmes de coupe et de taille pour les *PE Kits*.

Dans toutes les classes, il y a eu des *PE Kits* dont la coupe ou la taille ne convenaient pas. Pourrait-on

Les parents peuvent s'adresser à Nina Rehan responsable chez « school trends » au <mailto:nina.rehan@schooltrends.co.uk> pour tout problème, d'échange, de taille...

Voici l'adresse gratuite pour les retours :

Schooltrends

FREEPOST

S20 8NQ

Merci de bien indiquer vos noms et adresse sur les retours.

L'école est bien consciente que les petites tailles posent un problème, c'est pour cela qu'elle propose que vous achetiez un bas de survêtement noir pour les petits. Des échantillons de différentes tailles sont disponibles au 36 à la réception.

Questions auxquelles nous souhaiterions une réponse par email.

m1. Est ce que l'EIFA compte modifier son projet d'établissement face au changement de l'environnement concurrentiel (EJM, Wembley) et, si oui, sur quels points spécifiques?

La politique de communication est en cours. Quant au projet d'école, il est en réécriture.

L'école réfléchit sur sa position, sur ses forces qu'elle souhaite mettre en avant : sa taille (être une petite école n'est pas un désavantage), sa convivialité, l'échange qui est plus simple et plus rapide avec les parents, son enseignement en langue anglaise dans des matières non linguistiques.

L'EIFA sera présente au salon « Independent School Show » le weekend du 13 et 14 novembre.

m2. Wembley introduit une 2e langue vivante dans son curriculum à partir du CM1. Idem à Janine Manuel qui introduit l'enseignement en chinois 2h/semaine. Est-ce que l'EIFA pourrait considérer cette évolution de ses programmes?

L'objectif de l'école est l'enseignement en langue française et en langue anglaise. Elle se focalise sur ce qui fait effectivement sa différence. D'autre part, enseigner une seconde langue vivante prendra du temps sur

l'enseignement des matières principales.

Autre constat, l'école propose des clubs de langue mais ces clubs sont peu demandés.

m3. Serait-il possible d'avoir le site de l'Ecole à jour? Par exemple, le nom des professeurs est toujours celui de l'année dernière (idem avec les photos).

Oui, très bonne remarque. L'école travaille dessus en terme de refonte et de mise en évidence du collège. Pourquoi ne pas utiliser MySchoolapp. Pour utiliser cet outil de communication, tous les parents sont obligés de s'enregistrer, ce qui n'a pas été le cas l'année dernière. Seuls 25% des parents l'ont téléchargée. Il faut faire un choix des outils de communication auprès des parents et leur rappeler ce qui existe. L'EIFA est présente sur Twitter, Facebook.

Clôture de la séance à 18h50.